

# BAC ET BORNE JAUNES

Ici uniquement les emballages recyclables, les papiers et cartons

## Je pense à jeter sans sacs



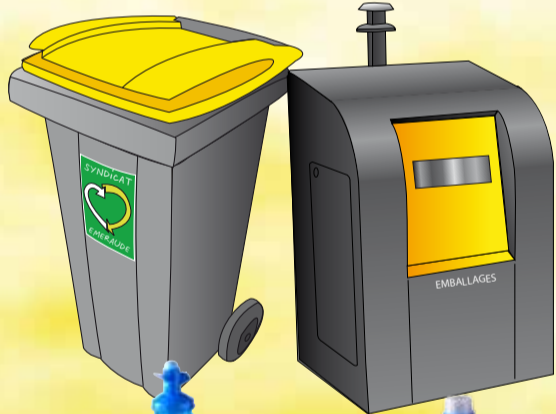
Papiers  
(catalogues, journaux, magazines, prospectus, enveloppes, courriers...)



Cartons pliés, cartonnets



Briques alimentaires



Emballages métalliques



Bouteilles et flacons plastiques

### LES INTERDITS



Déchets en sacs et ordures ménagères



Restes alimentaires



Plastiques divers (sacs, pots de yaourt, films, barquettes...)



Polystyrène



Produits dangereux

Continuons ensemble à mieux gérer nos déchets, afin de préserver notre cadre de vie et notre environnement.



Syndicat Emeraude  
Parc d'Activités des Colonnes - 12 rue Marcel Dassault  
95 130 Le Plessis-Bouchard  
Tél. 01 34 11 92 92 - Fax 01 34 11 92 86  
Courriel : [contact@syndicat-eneraude.com](mailto:contact@syndicat-eneraude.com)

# BAC ET BORNE VERTS

## Ici uniquement les bouteilles et bocaux en verre

Je pense à jeter



Bouteilles en verre



Bocaux et pots en verre

### LES INTERDITS



Déchets en sacs et ordures ménagères



Vaisselle



Pots de Fleurs



Ampoules, miroirs  
Pare-Brise



Bouteilles plastiques

Continuons ensemble à mieux gérer nos déchets, afin de préserver notre cadre de vie et notre environnement.



Syndicat Emeraude  
Parc d'Activités des Colonnes - 12 rue Marcel Dassault  
95 130 Le Plessis-Bouchard  
Tél. 01 34 11 92 92 - Fax 01 34 11 92 86  
Courriel : [contact@syndicat-eneraude.com](mailto:contact@syndicat-eneraude.com)

Conception et réalisation : Syndicat Emeraude - service communication (Rémy Jurion) - mars 2014

# ENCOMBRANTS

Les objets encombrants doivent toujours être sortis **la veille du jour de ramassage** à partir de 19 h.

- Volume maximal de 2 m<sup>3</sup>
- Taille maximale : 2 mètres

Dates de collecte disponibles sur :  
- le calendrier de collecte  
- [www.syndicat-emeraude.com](http://www.syndicat-emeraude.com)

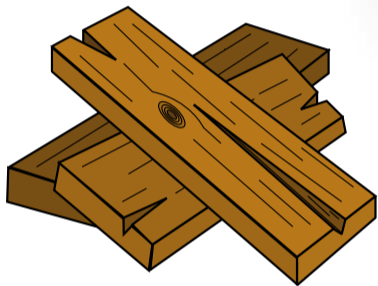


**POUR ENGHIEEN-LES-BAINS**  
Les objets encombrants doivent être sortis **le jour de ramassage** entre 19 h et 20 h.

- Volume maximal de 2 m<sup>3</sup>
- Taille maximale : 2 mètres

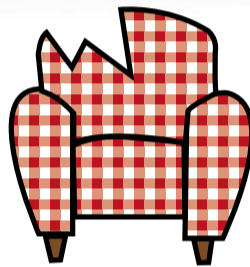
Dates de collecte disponibles sur :  
- le calendrier de collecte  
- [www.syndicat-emeraude.com](http://www.syndicat-emeraude.com)

## Je peux mettre aux encombrants



Petit bois

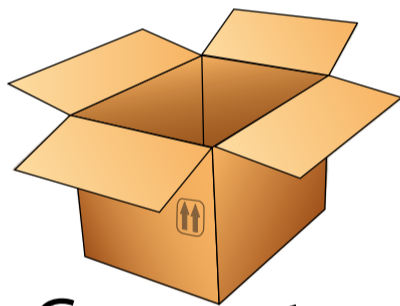
Planches < à 2 mètres



Meubles

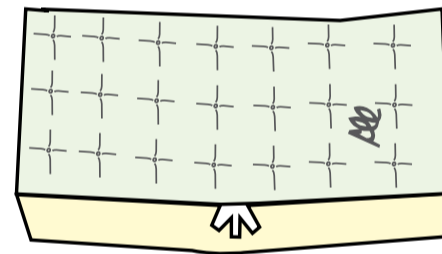


Ferrailles



Gros cartons

(privilégiez les dépôts pliés ou découpés dans le bac ou la borne jaunes, ou l'apport en Eco-site)



Matelas

### Ces déchets ne sont pas collectés avec les encombrants



Gravats inertes, plâtres, ...



Ecrans de télévision & d'ordinateurs

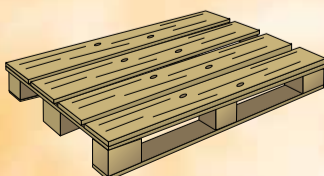


Déchets verts



Piles et batteries

(Dépôt possible au camion **DEMETOX** pour les communes desservies)



Palettes

Bois > à 2 mètres



Pots de peintures, Produits toxiques, ...

(Dépôt possible au camion **DEMETOX** pour les communes desservies)

### LES INTERDITS AUX ENCOMBRANTS ET À L'ÉCO-SITE



Pneumatiques usagés



Extincteurs



Bouteilles de gaz



## Je dois les apporter à l'Eco-site

12, rue Marcel Dassault - 95130 Le Plessis-Bouchard -